

## Formation Habilitation électrique Personnel électricien Durée : 2 ou 3 jours

<p><b>PUBLIC CONCERNE</b> Tout électricien chargé d'assurer des consignations, des travaux, des dépannages, intervention ou essais sur des ouvrages électriques.</p> <p><b>PRE-REQUIS</b> Connaissance de base en électricité ou bonne expérience pratique professionnelle.</p> <p><b>OBJECTIFS</b> Permettre aux électriciens de mettre en application les prescriptions de sécurité de la publication UTE C 18-510 lors de l'exécution d'opérations sur les ouvrages électriques. S'assurer de leur aptitude à adapter ces prescriptions dans les domaines et les situations propres à leurs établissements. Adapter le programme à la finalité de l'habilitation qui sera délivrée.</p> <p><b>METHODES PEDAGOGIQUES</b> Méthode active permettant la participation du stagiaire. Vidéos. Travaux pratiques effectués par chaque stagiaires Contrôle permanent des connaissances par le formateur. Support de cours.</p> <p><b>APPLICATION PRATIQUE 0.5 Jour</b> Mise en situation réelle de travail dans l'établissement du stagiaire.</p>	<p><b>GENERALITES</b> Présentation de la procédure d'habilitation selon le recueil UTCE C 18-510 en relation avec les domaines de tension. Evaluation des risques ; effet physiopathologiques du courant. Exemple d'accidents (contact direct, indirect, court-circuit). Classement des installations. Règles de sécurité découlant des dangers du courant électrique. Les personnes intervenantes. Les ouvrages électriques. Les opérations. Les zones d'environnement. Les documents écrits. Les fonctions de l'appareillage, l'usage des plans et des schémas, l'intérêt des verrouillages et inter verrouillages. Incidence de la conception des équipements sur la sécurité du personnel.</p> <p><b>OPERATIONS EN BASSE TENSION</b> Travaux hors tension en BT : La consignation et déconsignation en BT. Mission : du chargé de consignation, du chargé de travaux et de l'exécutant. Travaux au voisinage de pièces nues sous tension BT : Evaluation des risques. Procédures à mettre en œuvre. Mission du surveillant de sécurité électrique. Intervention en BT : Interventions de dépannage et de connexion. Remplacement : de fusibles, de lampes et des accessoires d'appareils d'éclairage. Opération d'entretien avec présence de tension.</p> <p><b>LA SECURITE LORS DES OPERATIONS DE MESURAGE</b></p> <p><b>APPAREILS ELECTRIQUES AMOVIBLES ET PORTATIFS A MAIN</b></p> <p><b>CONDUITE A TENIR EN CAS D'ACCIDENT D'ORIGINE ELECTRIQUE.</b> Notion de premiers secours, incendie sur ouvrage électrique, enceintes confinées.</p> <p><b>EVALUATION DE STAGE</b></p>
---	--



ast formation

Actimart - 1 140 André Ampère - Z.I. les Milles- BP 50 196- 13 795 AIX-EN-PROVENCE

Tél : 04 42 16 47 72 Fax : 04 42 16 47 73 e mail : ast.formation@free.fr

Site : <http://www.ast-apprentissage-securite-travail.com>

N° SIRET : 482 096 039 00011 APE : 742C N° d'existence DRETFP : 93 13 11 84 013